



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 29 MARS 2010

Délibération n°10/10 relative aux subventions diverses

L'Assemblée Générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Landes, valablement réunie le 29 mars 2010,

Sur Proposition du Président et après l'avis favorable de la Commission des Finances et des Comptes du mercredi 10 mars 2010,

DÉCIDE,

- le renouvellement de son adhésion au Cercle Frédéric Bastiat, pour l'année 2010, et pour un montant de 30 € ;
- le renouvellement de son adhésion auprès de l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (AFDET) pour l'année 2010, et pour un montant de 100 € ;
- le renouvellement de son adhésion auprès de l'Association des Entreprises du Bassin Adour-Garonne (ADEBAG), pour l'année 2010, et pour un montant de 170 € ;
- le renouvellement de son adhésion auprès de l'Association Béarn Adour Pyrénées, pour l'année 2010, et pour un montant de 200 € ;
- le versement de la cotisation 2010 à l'Association XYLOFUTUR, pour un montant de 478,40 € ;
- le versement de la cotisation 2010 à l'Association ACT Contact, pour un montant de 700 € ;
- le renouvellement de son adhésion auprès de l'Association des Anciens Présidents de CCI et CRCI, pour l'année 2010, et pour un montant de 433 € ;
- d'adhérer à l'Association INNOVALIS Aquitaine, pour 2010 et pour un montant de 50 € ;
- le renouvellement de son adhésion à AEROTEC, pour les années 2009 et 2010, et pour un montant de 50 € ;
- de participer, à hauteur de 2 500 €, au Forum départemental de l'Emploi, organisé par la DIRECCTE, Unité Territoriale des Landes, l'un sur l'arrondissement de Dax au premier semestre 2010, l'autre sur celui de Mont-de-Marsan au second semestre 2010 ;
- le versement de sa cotisation statutaire 2010 au Comité départemental du Tourisme des Landes, pour un montant de 800 € ;
- d'accorder une subvention aux Associations des Magistrats Consulaires des Tribunaux de Commerce de Mont-de-Marsan et de Dax, pour 2010, d'un montant de 3 000 € pour chacune ;

Voix pour : 25

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 29 mars 2010

Le Président,

Philippe SIMON